n.° 15. Observation Chirurgicale, Lu une fois 1
Lu 2e fois

Par le sieur Bruyere, chirurgien Juré, touchant une maladie Causée par une Chute sur Le Crâne, et qui fut guérie par une incision.

Jen'ai garde, Messieurs, de vous presenter cette observation comme tres Scavante et tres Singuliere: Il seroit fâcheux pour moy, qu'on ne pût vous en offrir que de cette espece: et dabsolument dignes d'une attention telle que la vôtre. J'aime bien mieux esperer que vous daignerez en recevoir de tems en tems quelques-unes de ma part pourvû qu'elles soient un peu judicieuses et bien suivies. cette grace Contribuera beaucoup à mon instruction et à me mettre en état de vous en donner un jour de plus fortes, et de vous marquer de plus en plus mon Zelle.

Le 20 Juillet 1742 je fus mandé, pour voir une fille domestique d'une dame de mes pratiques, laquelle fille se plaignoit d'une extrême douleur de teste et d'une grande difficulté de respirer, qui suivant ce qu'elle disoit provenoient d'un saisissement qu'elle avoit eu le même jour et qui avoit occasionné la suppression de ses menstrues qui Couloient pour lors; ainsi que cela pouvoit être en effet. Mon indication fut de les rapeller. J'employai d'abord pour cela les moyens les plus doux, qui furent de lui faire mettre les jambes dans l'eau chaude, et de donner des douges sur les Cuisses, afin que le sang se determinât vers les parties inferieures, et que les vaisseaux Contractez cedant à son impétuosité, les menstrues vinssent a refluer.
Cette precaution ayant été insuffisante, je la saignai du pied

A.R.C 45 n° 12
ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

2 une heure après, je lui fis boire une infusion de fleurs de Saffran dans l'eau Commune. Cette premiere Saignée diminua un peu l'oppression sans qu'elle fit cependant paroitre les regles. une Seconde Saignée les fit voir, et detruisit l'oppression. le poux etoit calme; mais la douleur de teste demeuroit toujours tres vive; ce qui me donna lieu de demander à la malade, si elle n'etoit point tombée sur cette partie, ou si elle n'y avoit point reçu quelque coup. Elle persistoit à soutenir que non, lorsqu'un garçon présent a mes questions, m'assura qu'il l'avoit entendu tomber lorsqu'elle descendoit à la Cave: Elle ne put le desavoüer, et se disculpa de son silence sur la crainte qu'elle avoit des reprimandes qu'auroit pû lui faire sa Maitresse sur son étourderie. Elle me detailla ensuitte sa chute, et me raconta que descendant avec precipitation dans cette Cave, les deux pieds lui avoient gliss é à la fois; de façon qu'elle etoit tombée en arriere, que sa teste avoit porté sur une marche de pierre de taille, et que l'apprehension jointe à la douleur avoit arresté ses regles.

J'examinai la teste, après l'avoir fait raser; Je n'y apperçus aucune Contusion; au contraire la peau étoit partout dans sa couleur naturelle; Mais en promenant mes deux poulces sur les differents endroits du Crâne, lorsque je parvins à celui où la suture sagitale se joint à la lambdoïde, la malade ressentit tant de douleur qu'elle se trouva mal. Je redoublai mon attention sur ce même endroit, sans que je pusse y trouver autre chose qu'une

extraordinaire Sensibilité, et alors le Pericrane et le Crâne devinrent l'objet de toutes mes reflexions.
Il s'agissoit de decouvrir d'abord si le pericrane étoit enflammé; si quelque liquide s'étoit épanché au dessous; et s'il avoit souffert quelque distension.
Quant à l'inflamation, aucun signe particulier ne me l'annonçoit comme entierement formée. la douleur qui se ressentoit à l'endroit malade, se bornoit a la circonference d'un Ecu de Six livres, au lieu qu'elle se seroit communiquée a presque toute la membrane si l'inflammation eut été fort grande.
A l'egard de l'epanchement, supposé qu'il y en eut, il étoit en trop petite quantité, pour que je pusse le distinguer par le tact.
Ces remarques faites, je Soupçonnai que la douleur pouvoit provenir du tiraillement de quelques filets nerveux du pericrane, si elle n'étoit pas causée par quelques gouttes de liquide épanchées sous cette membrane; et enfin je portai mon idée sur quelque fracture du Crâne.
Je pouvois detruire les deux premiers accidents, par une incision faite à l'endroit fixe de la douleur; laquelle incision en debridant la partie, procureroit l'issuë du fluide, s'il y en avoit; et me mettroit en état d'examiner si le Crâne étoit fracturé: ainsi je la proposai à la malade, qui n'y consentit que par le redoublement de la douleur, et par la sollicitation de sa maîtresse, qui aussi bien que son epoux, avoit gouté mes raisons.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

4

Je fis l'incision d'environ un pouce et demi a lendroit doulourreux; la Commençant quelques lingnes plus haut, et la finissant quelques lingnes plus bas dans la vüe de debrider entierement la partie. Je tirai par Cette ouverture une bonne palette de sang fluide; apres quoy je portai le Stilet dans la playe tant pour reconnoitre s'il n'y avoit point quelque vuide, que pour voir si l'os n'avoit point Souffert de fracture. n'ayant remarqué ni l'un ni lautre, je pensai la playe avec un peu de charpie brute deux Compresses et un bandage Contentif. le Soir du même jour je visitai la malade. Elle avoit reposé quatre hures, et ne Souffroit plus. ~~jottai~~ Jotai la charpie le londemain, et a la faveur de deux petites longuettes et du mouchoir en triangle, je reunis la playe, qui dans trois jours se trouva guerie parfaitement, ainsi que la maladie l'avoit été des le meme jour de L'operation.

Reen le 6e 9bre 1742

n.° 15